

Simulassur, votre courtier, propose de vous aider à effectuer les formalités de résiliation de votre contrat auprès de votre assureur actuel et de votre établissement prêteur.

Afin de nous permettre d'effectuer ces formalités, vous devez en avoir fait expressément la demande. Nous vous remercions donc de **compléter, signer et retourner ce document par mail** à votre conseiller :

## Client

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

EMAIL

## Prêteur initial

DÉNOMINATION SOCIALE

ADRESSE

NOM DU CONSEILLER BANCAIRE

N° DE TÉLÉPHONE

EMAIL

En application de l'article L113-12-2 du Code des Assurances,

« Je, soussigné(e),

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

Donne Mandat à Simulassur en vue d'intervenir en mon nom et pour mon compte et de procéder aux actes nécessaires afin de m'accompagner dans la procédure de résiliation de mon contrat d'assurance de prêt souscrit auprès de (nom de l'assureur actuel) ..... et de mettre en place, un contrat d'assurance au moins équivalent à celui-ci.

Je donne à ce titre mon accord pour que Simulassur effectue auprès de ..... toute action en ce sens (et notamment, me représenter pour tout échanges avec le prêteur et l'assureur, et ce afin de finaliser la délégation d'assurance). »

### IMPORTANT :

La résiliation de votre contrat actuel ne pourra se faire sans votre aide. Il est impératif que vous soyez à nos côtés pour nous aider à relancer votre banque (vous êtes dans vos droits !).

**Simulassur s'engage à faire tout son possible pour mener à bien cette résiliation mais ne pourra être tenu responsable.**

Le : \_\_\_\_\_

*Signature précédée de «Lu et approuvé»*

Le Mandant s'engage envers le Mandataire à lui permettre d'effectuer les démarches pour le changement de son assurance de prêt en son nom.

Le Mandataire s'engage à intervenir avec sincérité et loyauté à la demande du Mandant et à agir au mieux de ses intérêts. Le Mandataire certifie n'être soumis à aucune obligation contractuelle de travailler avec un ou plusieurs compagnies d'assurances.

Dans le cadre de son obligation de moyens, le Mandataire s'engage vis à vis du Mandant à :

- Le renseigner par voie électronique et/ou par téléphone sur la possibilité d'assurer son(ses) prêt(s) et l'aider à rechercher la(les) possibilité(s) de couverture en adéquation avec son projet. Le Mandataire agira en fonction des informations fournies et actualisées le cas échéant.
- L'orienter vers un ou plusieurs assureurs en fonction des attentes exprimées par le Mandant. Ce dernier reste libre de donner suite à ses conseils;
- Transférer les renseignements recueillis (quel que soit le canal: site internet, email ou téléphone) aux établissements bancaires, aux assureurs sélectionnés en vue de la mise en place de la nouvelle assurance de prêt. Celle-ci remplacera la couverture actuelle.

Le Mandant est informé que pour obtenir le changement de son assurance de crédit, il est primordial de souscrire à un contrat d'assurance équivalent à celui souscrit lors de la mise en place du financement en termes de couvertures et de quotités respectant aussi les critères d'équivalences de garanties demandés par l'organisme prêteur.

Le Mandant doit répondre avec précision et sincérité à la demande d'adhésion/de souscription du contrat d'assurance emprunteur, y compris la partie questionnaire médical.

Nous rappelons qu'une fausse déclaration entraîne la nullité du contrat et la déchéance des garanties. Les échéances ou le remboursement du capital restant dû seraient alors à votre charge ou à celle de vos héritiers. Le Mandant et le Mandataire déclarent accepter sans condition ni réserve les obligations figurant dans le présent Mandat.